

Exercices  
de rhétorique

## Exercices de rhétorique

11 | 2018  
Sur l'éloge

---

# L'éloge, maillon faible de la lettre de remerciement ?

Cécile Lignereux

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/642>  
ISSN : 2270-6909

### Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

### Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-062-4

### Référence électronique

Cécile Lignereux, « L'éloge, maillon faible de la lettre de remerciement ? », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 11 | 2018, mis en ligne le 08 octobre 2018, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/642>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Les contenus de la revue *Exercices de rhétorique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# L'éloge, maillon faible de la lettre de remerciement ?

Cécile Lignereux

---

- <sup>1</sup> L'enquête sur la manière dont les manuels d'Ancien Régime recensent, prescrivent et illustrent les usages de l'éloge dans les pratiques épistolaires courantes en général et dans la lettre de remerciement en particulier révèle l'embarras incontestable des théoriciens à l'endroit de l'épidictique – un embarras qui, parce qu'il joue un rôle décisif dans l'histoire des formes épistolaires, mérite d'être pris au sérieux. C'est pourquoi avant d'aborder la rhétorique éminemment paradoxale de la lettre de remerciement, il ne semble pas inutile de rappeler, en guise de préambule, les problèmes posés par un genre de discours qui, au-delà de l'impression d'évidence qu'il procure (le genre épidictique sert à louer ou à blâmer), contraint les épistolographes à s'interroger sur les difficultés et les limites de toute entreprise typologique, nécessairement fondée sur un raisonnement en termes de hiérarchisation des buts et des moyens persuasifs<sup>1</sup>. Prendre la décision de classer certaines catégories de lettres dans le genre épidictique impose en effet de redéfinir et de réévaluer le fonctionnement de ces dernières en cherchant à distinguer les éléments subalternes (possiblement venus de genres rhétoriques divers) de la dynamique argumentative principale, si ce n'est fédératrice (relevant spécifiquement de l'éloge ou du blâme). Même si les théoriciens, au moment de procéder à la classification des espèces de lettres, s'attachent à percevoir la primauté de dispositifs et de positionnements (certes actualisés selon toutes les modalités imaginables de combinaison, de calibrage et de focalisation) qu'ils identifient et sérialisent comme autant de marqueurs propres à tel ou tel genre rhétorique, ils n'en sont pas moins conscients de l'artificialité consubstantielle à toute taxinomie<sup>2</sup>. Ainsi ne manquent-ils pas de mentionner régulièrement les affinités et les passerelles qui s'observent entre des catégories de lettres qui se trouvent pourtant subsumées sous des genres différents, allant même jusqu'à souligner parfois que certaines catégories de lettres auraient sans doute pu être classées de manière tout aussi légitime dans une autre rubrique<sup>3</sup>.

## 1. Le genre épideictique, fauteur de troubles dans les taxinomies épistolographiques

- 2 L'un des indices les plus nets du malaise des théoriciens envers l'épideictique nous est effectivement fourni par les flottements taxinomiques des manuels d'art épistolaire, qui, s'ils ont de toute évidence du mal à stabiliser la liste des espèces de lettres qui se rapportent spécifiquement à ce genre, ne sont pas prêts pour autant à se débarrasser de l'un des trois genres de l'éloquence. Symptomatiques à cet égard sont les tâtonnements d'Érasme dans le *De Conscribendis epistolis*<sup>4</sup> : alors qu'il mentionne plusieurs catégories de lettres pour chacun des trois premiers genres de sa classification<sup>5</sup> (neuf dans le genre suasoire, six dans le genre judiciaire et dix dans le genre familier<sup>6</sup>), il ne cite aucune catégorie propre dans le genre démonstratif, expliquant que « le genre démonstratif se rencontre rarement pur », mais qu'il « intervient souvent en revanche comme élément à l'intérieur d'autres catégories de lettres ». Il est en effet usuel de mobiliser les ressources propres au démonstratif dans les lettres de recommandation (puisque « si nous cherchons à recommander quelqu'un, nous devons nous attarder sur l'éloge de ses qualités »), ainsi que dans les lettres « de consolation, de requête, d'exhortation, d'avertissement » (où l'on utilise l'éloge), mais aussi dans les lettres « d'accusation, de défense, d'invective et d'autres semblables » (où l'on recourt au blâme), et même dans les lettres de conseil (« si nous conseillons à quelqu'un de changer de ville ou de résidence à la campagne, nous lui plaçons l'endroit sous les yeux au moyen d'une description<sup>7</sup> »). Autrement dit, dans les rituels épistolaires de la civilité ordinaire, l'éloge ou le blâme (généralement d'une personne, moins fréquemment d'un lieu) n'est jamais un but en soi : loin de constituer une fin, il représente seulement un moyen commun à plusieurs catégories de lettres, quels qu'en soient d'ailleurs l'échelle et le mode d'insertion.
- 3 Dans de telles conditions, on comprend la perplexité des épistolographes soucieux de maintenir l'existence du genre épideictique dans leur typologie : quelles catégories épistolaires y ranger, puisque d'une part, l'objectif des lettres qui contiennent occasionnellement une séquence d'éloge ou de blâme (au demeurant fort nombreuses) relève le plus souvent non de l'épideictique mais du délibératif ou du judiciaire et que d'autre part, dans bien des lettres traditionnellement classées dans l'épideictique, la séquence d'éloge ou de blâme est donnée comme un élément certes possible mais pas obligatoire ? Que l'éloge constitue une unité textuelle susceptible de faire l'objet de dosages extraordinairement variés, c'est ce qu'illustre la manière dont Ortigue de Vaumorière énumère les différentes sortes de lettres qu'il choisit de classer dans le genre démonstratif, qui fait clairement apparaître la nécessité de raisonner en termes de degrés et de proportions<sup>8</sup> : alors que dans les premières catégories citées (épîtres liminaires et lettres panégyriques), l'éloge est appelé à occuper une place prépondérante, dans celles qui suivent, l'éloge est envisagé comme une composante courante mais secondaire (lettres de recommandation et de félicitation), quand ce n'est franchement subalterne et facultative (lettre de consolation et lettre de remerciement). Si certains épistolographes contournent la difficulté en faisant le choix (de plus en plus courant à l'approche du XVIII<sup>e</sup> siècle) de renoncer au classement par genres rhétoriques, ce qui leur évite d'avoir à distinguer à tout prix des catégories de lettres relevant de l'épideictique, d'autres en revanche s'évertuent à inclure dans ce genre les lettres qui, bien que poursuivant une finalité générale ne ressortissant pas à l'épideictique, sont susceptibles de mobiliser l'éloge

ou le blâme à un moment ou à un autre de leur argumentaire, il est vrai selon des dynamiques, des calibrages et des équilibres discursifs extrêmement variables.

- 4 Parmi les théoriciens qui, animés autant d'un conservatisme épistémologique que d'une recherche de clarté didactique caractéristiques de la production épistolographique d'Ancien Régime, s'efforcent de regrouper tant bien que mal différentes espèces de lettres à l'intérieur du genre démonstratif, quitte à faire parfois de celui-ci une rubrique quelque peu dépourvue de cohérence, comme ils sont d'ailleurs les premiers à le reconnaître, nous en citerons deux. Au-delà de leurs différences irréductibles (date de publication, langue dans laquelle ils sont écrits, statut de leur auteur, lectorat ciblé), ces ouvrages ont en commun d'illustrer la gêne que provoque chez les théoriciens un genre épideictique dont le maintien dans les nomenclatures semble davantage résulter d'un souci strictement pédagogique de rester fidèle au traditionnel classement en trois genres, fût-ce au prix d'arrangements et de compromis taxinomiques, que d'une véritable nécessité épistémologique<sup>9</sup>. Dans son *De Ratione conscribendi epistolas utilissimae praeceptiones*, Voellus, professeur de rhétorique et de grec au collège de Tournon, remédie au déséquilibre de la typologie érasmiennne par un simple subterfuge en basculant les espèces de lettres du « genre extraordinaire » inventé par Érasme dans le « genre démonstratif », se contentant de faire remarquer que « toutes les sortes de lettres qui ne peuvent être comprises ni dans le genre délibératif ni dans le genre judiciaire peuvent être rapportées de manière extrêmement commode au genre démonstratif<sup>10</sup> ». De même, dans son *Parfait Secrétaire*, Jacob, avocat au Parlement de Paris qui, dans une préface adressée à une certaine Amynte, proclame les ambitions vulgarisatrices d'un manuel qu'il présente comme « un recueil de plus de deux mille Auteurs » auquel il a cependant « tâché de donner [...] un air et un visage le plus doux qu'[il lui] a été possible<sup>11</sup> », profite du caractère particulièrement souple et accueillant du genre « le plus universel, le plus vague, et le plus ordinaire » pour y inclure « toutes les descriptions de personnes, des lieux, et de toutes choses, qui ne peuvent tomber commodément, sous les deux autres genres<sup>12</sup> ». Certes, face à des conceptions aussi maximalistes du genre épideictique, qui ne manquent pas d'en mettre à mal la consistance conceptuelle, il est tentant de dénigrer un exercice de classement par genres dont la rigueur idéale est largement battue en brèche par un laxisme théorique assumé dans le seul but de préserver l'harmonie formelle d'une typologie tripartite. Pourtant, plutôt que de déplorer les hésitations voire les contradictions taxinomiques de théoriciens pour lesquels celles-ci ont finalement peu d'importance, dans la mesure où ils admettent volontiers les limites de catégorisations qui, loin d'être incontestables et étanches, ne correspondent qu'à une simple commodité didactique, considérons les interrogations qu'elles révèlent – des interrogations qui, à l'opposé de spéculations déconnectées des pratiques épistolaires effectives qui ne feraient que traduire une impasse théorique, posent au contraire des cadres de réflexion heuristiquement féconds pour percevoir et décrire les dispositifs argumentatifs des lettres habituellement rangées dans le genre épideictique.
- 5 Sur quels critères dresser la liste des lettres relevant de l'épideictique, étant entendu que la présence d'une séquence d'éloge ou de blâme ne semble pas être considérée comme une condition nécessaire et suffisante ? De quelle manière évaluer jusqu'où l'affiliation de certaines lettres à ce genre de discours informe la mise en œuvre de leur circuit argumentatif ? Selon quelle perspective traiter les phénomènes d'ordonnement entre les différentes unités textuelles d'une lettre dans laquelle intervient ponctuellement une séquence d'éloge ou de blâme : en cherchant à circonscrire les effets de cumul et de

croisement d'intentions rhétoriques ou bien en postulant que ces unités sont systématiquement indexées sur un dessein rhétorique englobant, d'ordre spécifiquement épideictique ? Comment prendre en charge les anomalies des schémas épistolographiques qui remettent en question la pertinence du classement générique, par exemple lorsque le patron rhétorique de telle ou telle catégorie de lettre rangée dans l'épideictique fait apparaître des déséquilibres et des disproportions entre séquences qui relativisent voire annulent ce qui en constitue normalement le dessein paradigmatique (louer ou blâmer) ? Telles sont quelques-unes des questions dont les épistolographes n'ont pu faire l'économie au moment d'arrêter la liste des catégories de lettres assignées au genre épideictique, parmi lesquelles la lettre de remerciement.

## 2. Actualisation et rendement de l'éloge dans la lettre de remerciement

- 6 Les préceptes et les modèles que consacrent les manuels d'art épistolaire de l'âge classique à la lettre de remerciement réservent assurément bien des surprises et des difficultés. Alors que la lettre de remerciement est automatiquement classée dans l'épideictique par les théoriciens qui adoptent la tripartition par genres, ce qui laisse présager la présence de l'éloge parmi ses moyens conventionnels, force est de constater que la « louange qu'on donne à quelque personne [...] en considération de son mérite<sup>13</sup> » y apparaît comme un maillon discursif tellement périlleux qu'elle fait l'objet de toutes sortes de techniques de camouflage et d'esquive, quand ce n'est d'éviction pure et simple – du moins dans les usages de la civilité courante que pratiquent les épistoliers ordinaires<sup>14</sup>.
- 7 Le fait que, contre toute attente, l'éloge ne constitue pas l'une des séquences argumentatives canoniques de la lettre de remerciement en dit long sur la méfiance des théoriciens à son égard. Certes, la pratique de l'éloge (du solennel et emphatique « discours à la louange de quelqu'un » aux « simples louanges<sup>15</sup> » couramment échangées dans maintes occasions de la vie en société<sup>16</sup>) semble perdre de son évidence au fur et à mesure de l'évolution des sensibilités (recherche croissante de naturel et de sincérité) et des changements de goût en matière de style (refus de l'affectation et du brillant<sup>17</sup>), comme en témoignent les recommandations des théoriciens de l'honnêteté appelant à faire preuve d'une extrême prudence dans les propos élogieux en général<sup>18</sup> et dans les « lettres du genre démonstratif » en particulier, étant admis que « si le sujet d'une Lettre oblige à donner des louanges directes aux personnes à qui on écrit, il est juste que ce soit d'une manière fine et concise », puisque non seulement « rien n'est plus fade qu'un éloge étendu et sans tour », mais encore que « l'on offense bien des gens à qui on adresse des Lettres panégyriques<sup>19</sup> ». Pourtant, ce serait faire fausse route que d'expliquer l'escamotage de la séquence d'éloge dans la lettre de remerciement uniquement par les mutations esthétiques de la prose épistolaire (rejet de l'excès, de la surcharge, de l'enflure), même s'il ne s'agit évidemment pas de nier le caractère déterminant des nouvelles préférences stylistiques associées à la pratique progressivement hégémonique du billet. Cela reviendrait en effet à sous-estimer le fonctionnement proprement rhétorique de la lettre de remerciement – un fonctionnement qui, comme celui de toutes les autres catégories de lettres d'ailleurs, menace de paraître inaperçu, à force d'être relégué derrière les considérations d'anthropologie culturelle ou d'histoire des mentalités sur les rituels de civilité de l'âge classique.

- 8 Insistons-y : si l'on écrit des lettres de remerciement, c'est pour persuader le destinataire que l'on éprouve de la gratitude à son égard, et non pas simplement pour s'acquitter d'un devoir de politesse en enchaînant des formules toutes faites auxquelles personne ne croirait. D'ailleurs, « la locution verbale utilisée (*gratias agere*) » dans les manuels de rhétorique en latin « met en avant deux sèmes, s'activer à un but et donner des marques de gratitude, de reconnaissance », « ce qui signifie que les remerciements ne sont pas à énoncer, ils sont à prouver ; le destinataire ne fait pas que les recevoir : il doit y croire<sup>20</sup> ». Puisque la « vocation » de la rhétorique en général, et de la rhétorique épistolaire en particulier, consiste à « prendre en charge l'argumentation persuasive » et à « postuler l'argumentativité des énoncés » dont elle décrit l'opérativité, c'est bien « comme production d'un argumentaire en vue d'un but<sup>21</sup> » qu'il faut comprendre la rédaction d'une lettre selon un patron standard. À l'opposé de conventions langagières aussi formalistes que stériles, chaque canevas épistolaire constitue une authentique « construction argumentative », les parties qui le composent étant définies « par leur fonction dans l'édifice probatoire<sup>22</sup> ». Dans cette optique, les différentes étapes des plans types de la lettre de remerciement préconisées par les épistolographes (quelles qu'en soient les variations) doivent être conçues comme « autant de dispositifs susceptibles d'établir l'assurance de ma gratitude » : chacun des « blocs argumentatifs » est « dédi[é] à la démonstration dans l'assurance des remerciements (établir la joie que nous avons ; établir la grandeur du bienfait ; établir la promesse de gratitude ; établir notre foi en l'autre<sup>23</sup>) ». Dès lors, c'est en raison moins d'idéaux d'ordre moral ou esthétique (hantise de la flatterie, promotion de la familiarité) que de calculs pragmatiques que les théoriciens préfèrent marginaliser voire liquider la séquence d'éloge, alors même que celle-ci semble attendue compte tenu de la spécificité des lettres classées dans l'épidictique, qui est « la louange de l'honnêteté<sup>24</sup> ». Autrement dit, si les épistolographes décident d'esquiver l'éloge, c'est parce qu'ils ont conscience des risques que fait courir son utilisation au sein du dispositif puissamment finalisé de la lettre de remerciement : non seulement l'éloge ne constitue pas une ressource argumentative efficace, mais encore il s'avère contre-productif, dans la mesure où loin d'étayer l'impact persuasif du remerciement, il l'altère voire la diminue, tant il entrave le processus éthique (c'est-à-dire qui concerne l'image de soi projetée dans le discours) visant à produire une impression de franchise et de véracité.
- 9 C'est bien un raisonnement en termes de conditions de réussite et de facteurs d'échec que tiennent les épistolographes au moment de prescrire les moyens techniques nécessaires à une lettre de remerciement pleinement persuasive. Reconstituons rapidement ce raisonnement : pour être efficace, la démonstration de gratitude a besoin que le locuteur paraisse sincère ; or l'image de soi projetée par l'épistolier faisant l'éloge de son destinataire nuit à l'effet de sincérité, tout éloge étant entaché du soupçon de flatterie (surtout à une époque où sont monnaie courante les louanges aussi hyperboliques que stéréotypées) ; par conséquent, pour que les assurances de gratitude restent crédibles, mieux vaut soit se passer de l'éloge, soit le réduire et le canaliser de manière drastique. Que l'éloge non seulement ne constitue pas un passage obligé des démonstrations de gratitude, mais encore qu'il doive, pour être non seulement acceptable mais encore pertinent et efficace au sein d'une lettre de remerciement, se plier à diverses procédures d'intégration, de mise en réseau et de hiérarchisation argumentatives, c'est ce que montre l'analyse des descriptifs théoriques proposés par les manuels d'art épistolaire de l'âge classique.

## 2.1. L'évacuation de l'éloge des grilles argumentatives

- 10 Des moyens de se prémunir contre les risques pragmatiques induits par l'usage de l'éloge, le plus radical est son évincement du protocole persuasif propre à la lettre de remerciement. Le plus souvent, les patrons rhétoriques de la lettre de remerciement se composent de trois séquences, chacune ayant un rôle argumentatif propre dans le dispositif d'ensemble qui vise à persuader le destinataire de la gratitude éprouvée à son égard : manifester sa joie de recevoir un bienfait, montrer que l'on est conscient de l'importance de ce bienfait et assurer son destinataire de la pérennité de sa reconnaissance. Telles sont les trois étapes argumentatives que signale de manière lapidaire le descriptif de Du Roure : « faire voir son extrême contentement », « relever le bienfait qu'il a reçu » et « promettre d'en avoir une mémoire et une reconnaissance éternelle » :

Lisez les deux Oraisons que Cicéron prononça après son retour, qui sont encore des exemples de l'Action de grâces, où l'Orateur doit **faire voir** son extrême contentement, **relever** le bienfait qu'il a reçu, et **promettre** d'en avoir une mémoire et une reconnaissance éternelle<sup>25</sup>.

- 11 Plus d'un siècle plus tard, le circuit argumentatif standard que propose Vitrac pour la lettre de remerciement demeure sensiblement le même – ce qui ne manque pas de confirmer, s'il en était encore besoin, que loin d'être des compliments de pure forme dictés seulement par des bienséances pointilleuses et dépourvus de finalité persuasive, les protocoles épistolaires de l'âge classique restent tributaires des formalisations rhétoriques antérieures, même si les manuels de l'âge classique prennent soin d'en occulter l'outillage théorique. Qu'il soit défini de manière délibérément peu technique (dans les secrétaires en vernaculaire des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, qui, diffusés à grande échelle, ne visent qu'à faciliter les tâches épistolaires les plus communes), ou qu'il soit schématisé de manière extrêmement scolaire (dans les traités épistolographiques en latin du XVI<sup>e</sup> siècle destinés aux étudiants apprenant la rhétorique), le canevas argumentatif de la lettre de remerciement reste globalement le même<sup>26</sup>. À l'épistolier qui veut « témoigner » à son bienfaiteur sa « juste gratitude » (ce qui constitue le but persuasif de la lettre de remerciement), Vitrac recommande ainsi d'abord de se montrer « sensibl[e] » et « touché » ; puis de prouver qu'il mesure à sa juste valeur « le prix » du « bienfait » ; et enfin de promettre « attachement » et « reconnaissan[ce] » :

La reconnaissance doit être la vertu favorite des âmes bien nées. Avez-vous reçu quelque bienfait ? Vous a-t-on rendu quelque service ? empressez-vous d'en témoigner votre juste gratitude. **Déployez** toute votre sensibilité ; dites à votre bienfaiteur combien vous êtes vivement touché de ce qu'il vous a rendu service si promptement et de si bonne grâce. **Faites valoir** tout le prix de son bienfait, et l'avantage que vous retirerez de ses bons offices. **Protestez-lui** que vous avez pour sa personne l'attachement le plus vrai, le plus invariable, que vous êtes et que vous serez constamment dans la sincère disposition de lui prouver par des effets que vous savez être reconnaissant<sup>27</sup>.

- 12 Au-delà des variations qui peuvent affecter la disposition de ces trois séquences canoniques (chaque séquence pouvant être déplacée dans le schéma d'ensemble, fusionnée avec une autre ou au contraire démultipliée), le canevas argumentatif de la lettre de remerciement reste relativement stable. Qu'en dépit des adaptations propres à chaque théoricien, aucune séquence argumentative ne soit dévolue à l'éloge, c'est ce que montre encore l'examen des patrons rhétoriques fournis par Puget de La Serre ou encore



La Barre Mateï. Le descriptif de Puget de La Serre exhibe les trois étapes qui tendent vers le même objectif, persuader le destinataire que l'on éprouve de la gratitude à son égard : la première rappelle (selon le sens rhétorique de la *commemoratio*) « le bien ou plaisir qu'on a reçu » ; la deuxième vise à « exagérer » le bienfait « pour montrer qu'on en reconnaît bien la valeur » (les termes rhétoriques d'*exagération* et d'*amplification* étant souvent employés comme synonymes<sup>28</sup>) ; la troisième et dernière étape prend en charge les promesses de gratitude et les offres de service destinées à prouver l'obligation (avec une variante destinée à une situation d'interlocution particulière, celle dans laquelle « le bienfait reçu est si grand que nous n'ayons pas le pouvoir de le jamais récompenser dignement ») :

On écrit des *lettres de remerciement* à ceux dont on a reçu quelque plaisir : et les faut accommoder prudemment tant à la sorte du bienfait, qu'à la qualité de celui qui en est l'auteur. **Communément on les commence par** la commémoration du bien ou plaisir qu'on a reçu. **Puis on se met à l'exagérer**, pour montrer qu'on en reconnaît bien la valeur : ajoutant que nous n'en étions pas dignes, n'ayant jamais donné sujet à notre ami de nous faire une telle faveur : ou que si nous lui avons fait quelque petit plaisir, il nous en a payé à cette heure au double, ou au centuple. Que le bien qu'il nous a fait nous est venu très à propos lorsque nous avions le plus affaire : que quand nous étions abandonnés des autres il nous a secourus ; qu'il nous a ouvert sa bouche en notre nécessité : qu'il s'est mis en danger ou s'est exposé à la haine des autres pour nous tirer de peine. **Que nous souhaitons que** jamais il ne soit réduit en tel état qu'il ait besoin que nous lui rendions la pareille ; mais qu'au cas que cela advînt, nous témoignerons par toutes les reconnaissances qui nous seront possibles, combien nous lui sommes obligés. Et si le bienfait reçu est si grand que nous n'ayons pas le pouvoir de le jamais récompenser dignement, nous dirons que nous prions Dieu d'en vouloir être le rémunérateur : promettrons d'en conserver à toujours la mémoire engravée au profond de notre cœur, et de témoigner par toutes sortes de services le vif ressentiment que nous en avons. Et pourrons nous servir du même compliment si la personne qui nous a fait plaisir est de qualité si relevée qu'elle n'en requiert autre paiement que des actions de grâce<sup>29</sup>.

- 13 Beaucoup moins développée (car privée des éléments phraséologiques qui constituent l'une des spécificités des canevas de Puget de La Serre), la grille fournie par La Barre Mateï répertorie les mêmes séquences argumentatives, même si celles-ci sont distribuées autrement : la séquence d'amplification du bienfait est désormais en première position, tandis que les deux sous-séquences qui formaient chez Puget de La Serre l'étape terminale (assurances de reconnaissance et offres de service) visant à assurer de la pérennité de la gratitude sont dissociées et occupent les deuxième et troisième places. On ne s'étonnera d'ailleurs pas que la séquence dédiée à l'amplification du bienfait occupe la position exordiale (comme chez Érasme<sup>30</sup> ou chez Voellus, les analyses de ce dernier ne faisant généralement que condenser celles du *De conscribendis epistolis*<sup>31</sup>). Dans la tradition rhétorique, « la *magnitudo rei* (litt., *grandeur de la chose*) est en effet l'un des lieux possibles dans les dispositifs attentionnels, une des formules-standard pour déclencher l'attention, en particulier dans la partie dévolue au travail de l'écoute et de la recevabilité du discours, en amont du discours, autrement dit l'exorde<sup>32</sup> ». Soulignons au passage que la séquence amplificatoire doit être appréhendée à la lumière d'une tradition rhétorique attentive à ne pas réduire l'amplification à un dispositif visant à augmenter et à étendre la matière verbale<sup>33</sup>, comme l'illustre d'ailleurs l'extrême brièveté de la lettre de remerciement que donne à titre de modèle<sup>34</sup> La Barre Mateï (qui commence ses « Règles générales pour le style d'une lettre » en disant qu'« il faut se servir peu souvent d'amplifications et d'exagérations, sur un même sujet<sup>35</sup> ») :



On fait des remerciements, **en exagérant** le bien qu'on a reçu, **en témoignant** la reconnaissance qu'on en veut avoir, et **en faisant offre** de tous ses services comme des choses dues à celui qui nous a obligé<sup>36</sup>.

- 14 Ce qui ressort de l'examen de ces quelques descriptifs, c'est qu'à première vue, l'éloge du bienfaiteur ne semble pas être l'une des ressources discursives prévues pour la lettre de remerciement (contrairement aux lettres de congratulation, de recommandation ou de prière notamment<sup>37</sup>) : non seulement aucune séquence argumentative ne lui est spécifiquement consacrée mais encore l'éloge n'est jamais mentionné, ne serait-ce qu'à titre de sous-thème appelé à se combiner à d'autres au sein d'une même séquence. Pourtant, pour peu que l'on soit attentif à la densité conceptuelle de termes qui, au-delà de leur apparente banalité, proviennent directement de la tradition oratoire et possèdent un sens technique, on s'aperçoit que même si cela n'est pas explicité, l'étape argumentative qui consiste à amplifier le bienfait semble particulièrement propice aux propos élogieux sur le bienfaiteur. Lorsque Du Roure préconise de « relever le bienfait », Vitrac de « faire valoir tout le prix [du] bienfait », Puget de La Serre de « l'exagérer, pour montrer qu'on en reconnaît bien la valeur », et La Barre Mateï d'« exagér[er], le bien qu'on a reçu », ils n'enjoignent pas d'user de vagues formules de politesse reposant sur des hyperboles aussi creuses que stéréotypées. En réalité, ils recommandent, afin d'accroître l'efficacité persuasive des remerciements, de mettre en œuvre des procédés d'amplification dont la fonctionnalité argumentative s'avère décisive dans de nombreux protocoles épistolaires<sup>38</sup>. Certes, les instructions des manuels que nous venons de citer pour « relever » ou « exagérer » le bienfait, c'est-à-dire l'amplifier, sont laconiques (hormis chez Puget, qui fournit quelques éléments phraséologiques que l'épistolier pourra soit employer tels quels, soit développer) et ne détaillent pas les moyens de l'amplification. Pourtant, compte tenu de la longue tradition rhétorique qui consiste à inventorier les outils de l'amplification, ceux-ci se devinent aisément : pour amplifier, l'épistolier est invité à ne pas se contenter de mentionner le fait, mais au contraire à procéder à des rappels circonstanciés – c'est-à-dire, en termes techniques, à passer de la simple évocation du bienfait à son amplification au moyen des circonstances (au sens technique d'*adjuncta* ou, moyennant quelques ajustements terminologiques, de *circumstantia*<sup>39</sup>). Lorsque l'on sait que parmi les circonstances, il y a celles de la personne<sup>40</sup>, on entrevoit que dans la séquence amplificatoire peuvent aisément se glisser, aussi réduits et adventices soient-ils, des énoncés vantant les mérites du bienfaiteur. Pour le dire autrement, c'est parce que l'un des moyens de l'amplification réside dans le développement des circonstances et que celles-ci comprennent les circonstances de la personne que la séquence dédiée à l'amplification du bienfait semble bel et bien prédisposée à accueillir des considérations sur les qualités morales du bienfaiteur, au premier rang desquelles la *générosité*, la *bienveillance*, l'*exactitude*, le *soin* ou encore l'*affection*, pour reprendre des termes qui, loin de désigner seulement des sentiments, réfèrent surtout à des codes de comportements strictement normalisés. C'est ce qu'attestent les quelques descriptifs de la lettre de remerciement qui, dans le sillage d'Érasme<sup>41</sup>, préconisent expressément d'amplifier le bienfait au moyen de « toutes les circonstances des personnes, des temps, et du lieu<sup>42</sup> ».

## 2.2. L'absorption de l'éloge parmi les procédés d'amplification

- 15 En décidant d'exclure des schémas standards des démonstrations de gratitude l'éloge du bienfaiteur au profit de l'amplification du bienfait<sup>43</sup>, les théoriciens de l'âge classique

effectuent trois choix rhétoriques complémentaires qui, s'ils ne sont pas explicités, se déduisent de la mise en perspective avec les analyses rhétoriques antérieures, notamment celles de Junius, qui présentent l'intérêt de ne pas dissimuler leurs cadres théoriques<sup>44</sup>. D'une part, ils congédient l'enchaînement, aussi facile qu'intuitif, qui consiste à passer, en vertu du lieu de la cause, des qualités du bienfait (bienfait jugé « honnête, louable, associé à la vertu ») à celles du bienfaiteur (à la « vertu » duquel « les services et les bienfaits reçus doivent tous être rattachés<sup>45</sup> »). D'autre part, ils recentrent l'argumentation sur le lieu des effets, à savoir les avantages dont a bénéficié l'épistolier<sup>46</sup>, qui doit mettre un point d'honneur à montrer qu'il les perçoit à leur juste valeur. Enfin, ils restreignent les éventuelles considérations sur le caractère et les intentions du bienfaiteur en ne leur ménageant qu'une place mineure parmi les circonstances (dont celles des personnes), qui font traditionnellement partie des moyens propres à assurer l'amplification du bienfait<sup>47</sup>.

- 16 Que l'amplification du bienfait se fasse au moyen des circonstances, c'est ce que confirment les recommandations remarquablement pédagogiques de Colomiès concernant la deuxième étape de la lettre de remerciement (après une première étape consacrée aux « témoignages de reconnaissance » et avant une troisième étape contenant « des protestations d'une reconnaissance éternelle »), dont l'objectif est d'« étaler le bienfait », d'en « exagérer » les effets, d'en « relever le prix », d'en « exalter l'excellence » – autant de termes techniques (que nous soulignons) qui explicitent la logique rhétorique propre à l'amplification. Soucieux de faire comprendre l'impact des circonstances, Colomiès insiste sur la nécessité non seulement d'« examiner » de manière systématique « toutes les circonstances, car il est certain qu'il s'en trouvera toujours quelque une qui servira à relever le prix du bienfait » mais encore de n'en exclure aucune *a priori*, dans la mesure où « il n'y a pas même jusqu'aux circonstances qui ne peuvent d'abord être envisagées que par les endroits les moins obligeants, qui ne puissent servir à exalter l'excellence du bienfait qu'on a reçu », l'exemple donné illustrant de manière frappante la manière dont un épistolier habile sait transformer une simple donnée factuelle, aussi peu valorisante soit-elle, en « un endroit qui est susceptible de louanges ».

Ensuite de cela il doit **étaler le bienfait**, en **exagérer** la nécessité, la grandeur, l'importance, l'utilité, et l'honneur qu'il en reçoit. Outre cela il est nécessaire qu'il en examine toutes les **circonstances**, car il est certain qu'il s'en trouvera toujours quelque une qui servira à **relever le prix du bienfait**, comme par exemple, si c'est une grâce qui ait été accordée par un grand Seigneur, par un Prince, par un grand Roi ; si c'est une grâce à laquelle on ne s'attendait pas, et qu'on n'eût osé demander. Enfin si c'est une grâce nouvelle qu'on n'eût encore accordée à personne, et qu'on n'accorde qu'à lui seul. Il n'y a pas même jusqu'aux **circonstances** qui ne peuvent d'abord être envisagées que par les endroits les moins obligeants, qui ne puissent servir à **exalter l'excellence du bienfait** qu'on a reçu. Je me contenterai de marquer une de ces **circonstances**. Celui qui reçoit une grâce, peut ne la recevoir qu'après l'avoir sollicitée pendant longtemps. Cependant c'est un endroit qui est susceptible de louanges. Celui qui en remercie son bienfaiteur peut dire que le retardement est un effet de la sagesse, et d'une politique que tout le monde doit admirer ; Que c'était une grâce trop grande pour être accordée d'abord et sans une mûre délibération<sup>48</sup>.

- 17 Cependant, c'est seulement dans les préceptes (calqués de manière flagrante sur les descriptifs de l'épistolographie savante en latin) que consacre Paul Jacob à la lettre de remerciement que l'on trouve clairement mentionnées parmi les « circonstances » nécessaires à l'amplification du bienfait « les vertus de la personne qui l'a départi ». Si

éloge il y a, ou du moins il peut y avoir, dans la séquence d'amplification du bienfait, ce n'est que parce qu'il fait partie des « circonstances » : dépourvu de toute autonomie argumentative, l'éloge est appelé à être juxtaposé aux autres circonstances dans la séquence d'amplification, selon une logique cumulative. Ce n'est que mis en réseau avec les autres circonstances qu'il acquiert une fonctionnalité argumentative, déterminée par la logique amplificatoire de la séquence dans lequel il s'intègre :

**On considère premièrement le bienfait, lequel on amplifie par toutes ses circonstances, comme examinant les vertus de la personne qui l'a départi.** Si en temps et lieu ; si de sa volonté, ou promptement, pendant ses plus grandes affaires, et sans rien prétendre de réciproque sinon la bonne volonté ; si accordé publiquement ou avec honneur, ou lorsqu'on l'attendait le moins. Enfin parcourant tous les adjoints qui touchent l'affaire, pour en former (après l'entrée du discours) la proposition du fait, exagérant la grandeur du bénéfice par sa qualité, combien grand, utile, ou attendu : bref conclure par une contre promesse de bienveillance, d'obligation et de service. **Secondement, à qui il est fait, ou accordé ;** si à des personnes de peu de mérite, ou non ; si à plusieurs, ou à un seul ; si à notre ami ; si par mérite, etc. à quel titre il se donne ; si sous condition. Pour l'ordinaire on le traite en abaissant ses propres mérites pour exagérer le don, le rapportant non point à nous-mêmes, mais à sa libéralité, à sa diligence ou à sa bonté. **Finalement nous promettons tous nos soins,** afin de nous rendre dignes des grâces d'un tel ami<sup>49</sup>.

- 18 À la lumière de ces indications sur le statut et la fonction de l'éloge au sein des circonstances destinées à amplifier le bienfait, considérons le descriptif de Pierre Ortigue de Vaumorière qui, sans surprise, fait reposer le trajet persuasif de la lettre de remerciement sur les trois séquences argumentatives canoniques : « para[ître] sensible » au bienfait reçu ; en « exagér[er] les circonstances » ; assurer le destinataire que « nous en garderons un souvenir éternel » :

Tâchons toujours de témoigner notre reconnaissance selon l'obligation que nous avons. Ne manquons jamais d'examiner la faveur que nous avons reçue, et le mérite de la personne qui nous l'a faite. Si un Ami vient de nous rendre service, nous le pouvons remercier familièrement, mais il faut que nous rendions de très humbles grâces à un grand Seigneur à qui nous sommes redevables de notre établissement ou de quelque présent considérable. Cependant de quelque qualité que puissent être le bienfait et le bienfaiteur, il est bon **que nous y paraissions sensibles, et que nous en exagérions les circonstances.** Faisons voir l'utilité que nous en avons tirée, ou l'honneur qui nous en est revenu, **et protestons, en finissant** notre Lettre, que nous en garderons un souvenir éternel<sup>50</sup>.

De prime abord, on pourrait croire que le théoricien ne prévoit aucune place à l'éloge du bienfaiteur. Cela serait d'autant plus paradoxal qu'il commence son descriptif en insistant sur le fait qu'il ne faut pas manquer « d'examiner » non seulement « la faveur que nous avons reçue » mais encore « le mérite de la personne qui nous l'a faite », ce qui est précisément le propre de l'éloge. Cependant, il suffit de garder en tête ce que recouvre le terme technique de *circonstances* pour comprendre que la deuxième partie du protocole argumentatif a toutes les chances de comporter, en pratique, des propos élogieux, fût-ce incidemment et de manière succincte. Certes, lorsqu'il recommande d'amplifier le bienfait en « fais[ant] voir l'utilité que nous en avons tirée, ou l'honneur qui nous en est revenu », Ortigue de Vaumorière mentionne uniquement, parmi les « circonstances » qu'il convient d'« exagérer », celles qui sont tirées des effets. Pourtant, ce n'est pas parce que tout l'éventail des « circonstances » n'est pas détaillé (ce qui serait aussi fastidieux qu'incongru dans un manuel destiné à un public mondain, contrairement à un traité en latin à usage d'étudiants apprenant la rhétorique<sup>51</sup>) qu'il faut en déduire que les

circonstances de la personne ne sont pas appelées à jouer un rôle dans la séquence dédiée à l'amplification du bienfait, même si elles semblent vouées à occuper une place subalterne dans la dynamique amplificatoire.

- 19 Que l'éloge du bienfaiteur constitue l'un des moyens d'assurer l'amplification du bienfait, c'est ce que confirme le canevas argumentatif de René Milleran. Une fois encore, c'est le plan standard en trois parties qui est reconduit : la première consiste à témoigner du « souvenir du bienfait ou de la faveur reçue » (ce qui correspond à la « commémoration » chez Puget de La Serre) ; la deuxième à « augmente[r] » cette faveur (partie dédiée à l'amplification du bienfait) ; la troisième à assurer que le sentiment d'être « obligé » ne passera pas avec le temps :

**Vous commencerez par** de grands remerciements, et par le souvenir du bienfait ou de la faveur reçue, par tous les endroits où on la peut rendre considérable : **Ensuite augmentez-la pour faire voir que vous en connaissez le prix**, en ajoutant que vous n'en étiez pas digne, et témoignant votre impuissance de ne vous en pouvoir revancher, et une ferme résolution de le faire si vous en trouvez les moyens ; qu'en cela comme en toute autre chose, votre désir surpasse toujours votre pouvoir, et que vos souhaits seront toujours plus grands que vos effets, que cette impuissance ne vous rebutera pourtant point s'il lui plaît de vous employer en quelque chose, que vous lui rendrez d'aussi grand cœur qu'il vous a servi obligeamment, que cette manière d'obliger ne vous surprend point en lui, parce que le connaissant si généreux, vous n'en attendiez pas moins de son inclination naturelle à faire du bien également à tout le monde, que de la manière désintéressée avec laquelle il agit, il semble qu'il vous ait rendu ses services autant pour sa propre satisfaction que pour la vôtre, que vous n'en êtes pas moins reconnaissant, et que ce qui vous empêche de goûter toute la satisfaction que doit causer un pareil service, c'est l'impatience que vous avez de vous en revancher, non que vous croyez vous acquitter envers lui, parce que rien ne serait capable de payer un pareil service ; mais seulement pour lui témoigner à tout le moins par quelques effets qu'il n'a pas obligé un ingrat, que vous auriez souhaité qu'ils eussent devancé vos paroles, qu'il aurait reconnu par là, que s'il sait obliger, vous êtes reconnaissant, qu'il lui sied bien de rendre des services, parce qu'il ne les fait pas trop acheter à force de prières, qu'il sert doublement en les rendant de la sorte, que par cette manière ses bienfaits surpassent de bien loin la grandeur de vos remerciements ; que vous n'aurez point de repos jusqu'à ce que vous ayez trouvé le moyen de lui témoigner en effet combien vous en êtes reconnaissant.

**De plus si vous été assez heureux** de lui avoir rendu autrefois quelque petit service, vous lui témoignerez qu'il l'a payé au centuple, et très à propos dans un temps où vous étiez abandonné de tout le monde ; que vous seriez fâché qu'il fût en état d'avoir besoin de reconnaissance, mais que si cela arrivait par malheur, vous lui témoignerez par tous les moyens imaginables à quel point vous lui êtes obligé, que vous en conservez religieusement la mémoire, et que vous n'attendez que l'occasion de lui donner des marques de votre ressentiment, que vous le priez de ne vous pas épargner quand elles se présenteront, et de vous honorer de ses chers commandements, lui persuadant qu'il aura toujours en vous une personne qui lui est entièrement acquise, et que nul ne peut être plus que vous son serviteur<sup>52</sup>.

Lorsque l'on regarde de près la deuxième séquence, celle qui assure l'amplification du bienfait, on s'aperçoit que Milleran articule trois arguments : les regrets concernant « l'impuissance » de se « revancher » dignement (qui constitue un véritable *topos* des lettres de remerciement) ; l'éloge du bienfaiteur (qui est « généreux », a « une inclination naturelle à faire du bien également à tout le monde », agit de « manière désintéressée », éprouve de la « satisfaction » à rendre service) ; les protestations de reconnaissance visant à assurer par des paroles, puis idéalement par des actes, que l'on n'est pas un « ingrat ». L'éloge du bienfaiteur constitue ainsi une sorte de cellule au sein de l'ensemble

organisé (la séquence d'amplification) qui lui confère sa fonctionnalité argumentative. Aussi hétéroclite que cette séquence puisse paraître, tous ses éléments (regrets de ne pouvoir rendre la pareille, éloge du bienfaiteur, protestations de reconnaissance) sont finalisés et fédérés par la même logique de l'amplification. La manière dont Milleran mentionne les diverses composantes argumentatives de la deuxième séquence illustre la méthode mise en œuvre par la plupart des théoriciens dans les canevas rhétoriques : non seulement ils répertorient les séquences qui composent le plan d'ensemble, mais encore ils fractionnent ces séquences en sous-séquences. Dans les manuels de rhétorique, « le canevas type ne se contente pas de définir les parties par leur fonction dans l'édifice probatoire, il décrit également leur extension, en énumérant les arguments susceptibles de les composer », ce qui signifie que chacune des parties « peut être elle-même subdivisée en arguments types susceptibles de la constituer (niveau syntagmatique) et de l'établir (niveau paradigmatique). La même organisation qui prévaut au niveau global et principal est redupliqué au niveau local et subordonné. Le discours type est un dispositif modulaire complexe, parfaitement intégré<sup>53</sup> ».

- 20 Au terme de ce parcours parmi les possibilités d'actualisation et de rendement que les descriptifs réservent à l'éloge au sein du « dispositif modulaire complexe » que constitue le protocole persuasif de la lettre de remerciement, on admettra sans difficulté que l'éloge, dont le mode opératoire est soumis à des conditions draconiennes, n'occupe dans les démonstrations de gratitude qu'une place mineure et subalterne, au point d'être facultatif. Privé d'autonomie argumentative dans le raisonnement englobant du remerciement (qui consiste à prouver sa gratitude), l'éloge apparaît comme un module qui, en théorie, en est réduit à s'intégrer parmi les circonstances, subordonné à la dynamique d'amplification du bienfait, et qui, dans la pratique, s'avère incompatible avec le format réduit et le style familier du billet, dont l'usage se généralise rapidement – autant de paramètres qui expliquent que les épistoliers préfèrent généralement l'éviter. Sans pouvoir analyser en détail les modèles de lettres de remerciement fournis par les manuels, on retiendra simplement que de la volonté d'é luder les propos louangeurs découlent des tendances stylistiques nettement identifiables, notamment deux : la brièveté de billets de remerciements qui, des étapes canoniques des démonstrations de gratitude, ne retiennent que quelques arguments qu'ils enchaînent de manière expéditive et n'hésitent pas à agrémenter d'une désinvolture enjouée caractéristique du badinage galant<sup>54</sup> ; la prédilection pour les remerciements indirects<sup>55</sup>, fondés sur l'usage récurrent de prétéritifs absolument topiques<sup>56</sup>, qui se combinent d'ailleurs couramment avec les remerciements directs<sup>57</sup>. La disjonction entre le remerciement et l'éloge se voit d'ailleurs confirmée par certains titres de lettres, qui mettent l'accent sur l'étanchéité de buts rhétoriques distincts<sup>58</sup>. S'il n'est pas question de nier que de nombreuses lettres de remerciements contiennent inévitablement des énoncés vantant la libéralité et le dévouement du bienfaiteur (fût-ce sur le mode prétéritif<sup>59</sup>), il n'en reste pas moins que d'une part, ceux-ci n'apparaissent qu'incidemment dans le circuit persuasif de la démonstration de gratitude (d'autant plus noyés dans la masse qu'ils ne constituent pas un élément probatoire) et que d'autre part, leur usage est d'une discrétion et d'une sobriété remarquables, puisque la plupart du temps, les propos laudatifs se diffractent au fil des différentes séquences argumentatives sous la forme de segments phraséologiques immédiatement reconnaissables (incluant souvent des termes aussi archétypiques que *bonté*, *générosité* ou encore *bienveillance*). Indéniablement, les pistes esquissées ici n'épuisent pas la question des réglages et des régulations auxquels est astreint l'éloge dans les lettres de remerciement. Toutefois, gageons qu'en attirant l'attention sur

quelques-unes des options stylistiques qui restreignent et contrôlent la « démarche louangeuse<sup>60</sup> », elles n'en délimitent pas moins des cadres de réflexion adéquats pour un certain nombre d'études de cas.

## Conclusion

- 21 Manifestement suspect aux yeux d'épistolographes soucieux de fournir des canevas discursifs standardisés aux épistoliers inexpérimentés, afin que ceux-ci soient en mesure de rédiger des lettres de remerciement aussi élégantes qu'efficaces, l'éloge fait l'objet de toutes sortes de stratégies de contournement et d'escamotage, si ce n'est d'éviction. Qu'il soit purement et simplement supprimé ou qu'il soit scrupuleusement circonscrit et résorbé au sein de la séquence dévolue à l'amplification du bienfait, dans laquelle il ne figure qu'à titre de composante mineure et accessoire, l'éloge ne semble pas constituer un levier argumentatif pertinent dans les démonstrations de gratitude. Faire en sorte de « louer les bienfaits, et le mérite de celui qui nous les a rendus<sup>61</sup> » sans pour autant faire un éloge du bienfaiteur en bonne et due forme : tel est le paradoxe de la lettre de remerciement. Ainsi se voit confirmée au passage la nécessité de récuser bien des préjugés sur les protocoles épistolaires de l'âge classique, qui, loin d'être dominés par une surenchère irréfléchie d'« éloge[s] que l'on fait sans finesse et à découvert » ou de « louanges [...] fades et usées<sup>62</sup> », se voient soumis à une réflexion typiquement rhétorique sur les conditions d'emploi et le champ d'exercice qu'il convient d'assigner aux formes d'expression disponibles pour louer, en toute conscience de leurs risques et de leurs potentialités au sein des différentes dynamiques persuasives.
- 22 Certes, cette enquête sur les modalités et les fonctions de l'éloge au sein de la lettre de remerciement aboutit à une perplexité bien réelle concernant une ressource rhétorique qui, dans les différents agencements et équilibres discursifs des lettres relevant de l'épidictique, se dissout souvent au point de ne pas toujours pouvoir être précisément repérée, identifiée et délimitée dans le tissu textuel – comme si l'éloge était à la fois partout et nulle part (thématique diffuse ? registre pensable en termes d'effet produit ? esthétique reposant sur des traits stylistiques convergents ? poétique indissociable de préoccupations morales ?). Pourtant, même si cette étude soulève sans doute plus d'interrogations qu'elle n'en résout, elle présente au moins l'avantage de réaffirmer la nécessité, pour qui s'attache à décrire les protocoles argumentatifs pris en charge par l'écriture épistolaire, de raisonner en termes de sélection, de calibrage, de distribution et de hiérarchisation des différents moyens rhétoriques.

---

## NOTES

1. Sur les formes et les enjeux des typologies dans les manuels d'art épistolaire d'Ancien Régime, voir C. Lignereux, « L'art épistolaire de l'âge classique comme champ d'application du savoir rhétorique », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 6 | 2016, <http://journals.openedition.org/rhetorique/441>, § 20-24 et 34-52.

2. Après avoir proposé de « ranger » les différentes catégories de lettres « sous trois espèces qui comprennent toutes sortes de discours, et que les anciens Maîtres appellent *genres démonstratif, délibératif, et judiciaire* », Pierre Ortigue de Vaumorière souligne les limites d'une telle « division » (*Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la manière de les écrire*, tome I, Paris, Jean Guignard, 1690, p. 46 et 47-48) : « Cependant ces trois genres ne sont pas toujours en état de conserver séparément les matières qui leur appartiennent : Ils s'en prêtent mutuellement dans plusieurs rencontres. Les délibérations manqueraient d'un grand secours, s'il ne leur était pas permis de louer les sentiments qu'elles veulent inspirer, et le genre judiciaire serait à plaindre, s'il lui était défendu de blâmer ce qu'il accuse. On peut dire même que la plupart des sujets de Lettres empruntent le secours des trois genres. » Nous modernisons l'orthographe de toutes nos sources.

3. Tel est par exemple le cas d'Érasme dans le *De Conscribendis epistolis*, dont la « classification n'a rien de rigide », et qui « indique lui-même les parentés [entre certaines espèces de lettres] et concède que certaines distinctions ne sont pas très solides », notamment en ce qui concerne la lettre de conciliation, d'invective, de remerciement, de lamentation, conciliatoire, enjouée ou disputatoire. Sur ces problèmes de catégorisation, nous renvoyons à J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Erasme*, tome II, Paris, Les Belles Lettres, 1981, chapitre III « La lettre », p. 1022.

4. Sur les confusions et les incohérences de la catégorisation érasmiennne, qui sur bien des points semble faire peu de cas des exigences de rigueur et de systématisme théoriques, voir C. Bénévnt, « Érasme épistolier : un modèle pluriel », dans M.-C. Panzera dir., *L'Exemplarité épistolaire du Moyen-Âge à la première modernité*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2013, p. 178-180.

5. Rappelons qu'aux trois genres traditionnels de la rhétorique, Érasme ajoute un quatrième genre, qu'il appelle « familier » (*De conscribendis epistolis* [1522], éd. J.-C. Margolin, dans *Opera Omnia Desiderii Erasmi Roterodami, Ordinis Primis, Tomus Secundus*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1971, « *Tres omnium generum fontes* », p. 310-311) : « La plupart des rhétoriciens ont approuvé les trois genres : suasoire, encomiastique et judiciaire. Presque toutes les formes épistolaires peuvent être rapportées à ces genres, comme si ces derniers en constituaient la source [...]. À ces trois genres, il sera possible d'en ajouter un quatrième, que nous appellerons, si vous le voulez bien, familier. » (« *Rhetorum plerisque tria causarum genera placuerunt, suatorium, encomiasticon et iudiciale. Ad haec tanquam ad fontes pleraeque literarum formae referuntur [...]. His tribus quartum genus accersere licebit, quod si placet, familiare nominemus.* »)

6. Sur la classification et le dénombrement des différentes catégories de lettres (sujet à fluctuations), nous renvoyons aux tableaux synthétiques de J. Chomarat (*Grammaire et rhétorique chez Erasme*, op. cit., p. 1021-1022), de V. Mellinshoff-Bourgerie (*François de Sales (1567-1622), un homme de lettres spirituelles. Culture, tradition, épistolarité*, Genève, Droz, 1999, p. 163-164) et de C. La Charité (*La Rhétorique épistolaire de Rabelais*, Québec, Nota Bene, 2003, p. 10).

7. Nous traduisons le début du développement que consacre Érasme aux « lettres du genre démonstratif » (op. cit., p. 513) : « *Genus demonstrativum raro quidem per se adhibetur, frequenter autem in aliis generibus incidit. Exempli causa, si quem commendare nitimur, in personae demonstranda laude versari necesse est, quod idem accidit in consolatione, petitione, exhortatione, admonitione. Praeterea in criminatione, defensione, invectiva et consimilibus generibus. Quod si cui suademus, ut in aliam urbem aut villam commigret, demonstratione, ejus loci faciem ante oculos ponimus.* »

8. P. Ortigue de Vaumorière, op. cit., p. 46 : « On peut mettre sous le démonstratif tout ce qui regarde la louange, les Épîtres liminaires, les Lettres Panégyriques, celles qui servent à recommander quelqu'un, à féliciter un ami, à consoler un parent, et à remercier un bienfaiteur : En effet il arrive rarement que nous recommandions une personne sans que nous en fassions connaître le mérite. Si nous félicitons un ami sur son mariage, nous ne manquons pas de louer la personne qu'il a épousée. Il est ordinaire aussi de faire l'éloge d'un homme dont nous regrettons la perte, ou d'un grand Seigneur, qui vient de nous accorder une grâce. »



9. Que le classement selon les trois genres de la rhétorique ne soit qu'un outil pédagogique, c'est ce que souligne Ortigue de Vaumorière (*ibid.*, p. 48-49) : « Mais encore qu'il arrive rarement qu'un genre puisse contenir la matière qu'on lui assigne, on ne doit pas croire que la division que nous venons de faire, soit inutile. Il y a longtemps que nos Maîtres d'éloquence ont fait un pareil partage pour toutes sortes de discours. Je ne doute point que par là ils n'aient songé à donner des bornes à des sujets d'une trop vaste étendue, qu'ils n'aient voulu fixer des idées qui paraîtraient trop vagues si on ne les renfermait de la sorte. »

10. Dans son traité *De Ratione conscribendi epistolas utilissimae praeceptiones* (Lyon, J. Pillehotte, 1578, p. 40), J. Voellus prend toutefois soin de s'abriter derrière Cicéron pour défendre l'idée selon laquelle « [...] *epistolarum formas omnes, quae vel Deliberativo, vel Judiciali genere comprehendere non possunt, ad genus demonstrativum commodissime referri.* »

11. P. Jacob, *Le Parfait secrétaire*, Paris, Antoine de Sommaville, 1646, n. p.

12. *Ibid.*, p. 81 et 84.

13. A. Furetière, *Dictionnaire universel...*, La Haye-Rotterdam, Arnout et Reiner Leers, 1690, s. v. « éloge ».

14. C'est pourquoi nous ne prenons pas en compte le descriptif théorique que donne Paul Colomiès de la lettre de remerciement, qui se distingue précisément de tous les autres par l'hypertrophie exceptionnelle de l'éloge dans la séquence liminaire, selon une rhétorique d'apparat que confirme l'unique modèle de lettre qu'il cite (« Lettre de Mademoiselle de Scudéry, au Roi de France Louis XIV, pour le remercier d'un bienfait »). Voir P. Colomiès, *La Rhétorique de l'honnête homme, ou la manière de bien écrire des Lettres, De faire toutes sortes de Discours, & de les prononcer agréablement...*, Amsterdam, George Gallet, 1699, p. 31-36.

15. Telle est la définition que donne le *Dictionnaire de l'Académie française* de l'éloge (Paris, Veuve Jean-Baptiste Coignard, 1694, s. v. « éloge » : « Discours à la louange de quelqu'un. *Éloge pompeux, magnifique. Il a fait l'éloge d'un tel. Éloge funèbre.* Il se prend aussi quelquefois pour de simples louanges. *On a fait de grands éloges de lui. En prétendant le blâmer, vous faites son éloge. Donner des éloges.* »

16. Voir B. Bray, « La louange, exigence de civilité et pratique épistolaire », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 167, avril-juin 1990, p. 135-153.

17. Pour une synthèse sur la crise et le renouvellement du genre épideictique à l'âge classique, et notamment sur les prises de position des théoriciens des Belles-Lettres en matière d'éloge, voir J. Lecompte, « Prélude. L'éloge et le blâme à l'âge classique, entre tradition et mutation », dans P. Guisard et C. Laizé dir., *Éloge et blâme. Figures et pratiques*, Paris, Ellipses, 2016, p. 3-44.

18. À propos des « multiples conseils sur le difficile art de louer » que prodiguent « les divers manuels de civilité », qui présentent « l'adresse, la finesse et la délicatesse » comme « des qualités jugées nécessaires au compliment », voir D. Denis, *La Muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*, Paris, Champion, 1997, p. 257-261.

19. P. Ortigue de Vaumorière, *op. cit.*, p. 50.

20. Ch. Noille, « Le discours d'un Prince (*Énéide*, I, 597-610). Archéologie de la disposition », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 2 | 2013, URL : <http://rhetorique.revues.org/176>, § 35.

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*, § 36-37.

23. *Ibid.*, § 37. Christine Noille commente ici le plan que donne Vossius du discours de remerciement direct dans son traité de rhétorique intitulé *Rhetorices Contractae* (1<sup>ère</sup> éd. 1622) – plan dont la quatrième partie est explicitement présentée comme facultative.

24. P. Jacob, *op. cit.*, p. 82.

25. J. Du Roure, *La Rhétorique française*, Paris, Chez l'auteur, 1662, p. 76. Dans tous les schémas rhétoriques de la lettre de remerciement que nous citons, nous signalons le début de chacune des séquences argumentatives qui les composent en le mettant en gras.

26. Le plan type de la lettre de remerciement tel que le formalise Melchior Junius comprend quatre parties, que nous résumons en les simplifiant : l'*exorde*, qui peut reposer sur « une mise en valeur de la joie et du plaisir issus du bienfait et du dévouement de l'ami » (« *significatioe laetitiae et voluptatis ex amici beneficio et studio perceptae* ») ; la *proposition*, qui « contient le remerciement » (« *gratiarum actionem continet* ») ; la *confirmation*, « qui embrasse la recommandation et l'amplification du bienfait reçu » (« *quae accepti beneficii commendationem atque amplificationem complectitur* ») ; la *conclusion*, dont on peut s'acquitter « en promettant de se souvenir et d'être reconnaissant » (« *pollicitatione memoris gratique animi* »). Voir M. Junius, *Scholae rhetoricae. De contextendarum epistolarum ratione*, Bâle, C. Waldkirch, 1608, p. 152-153.

27. Abbé de Vitrac, *Traité élémentaire du genre épistolaire, de l'apologue et de la narration. À l'usage de MM. les Humanistes du Collège Royal de Limoges*, 2<sup>nd</sup>e édition revue et augmentée, Limoges, Martial Barbou, 1780, p. 10-65.

28. Dans le *Dictionnaire universel* de Furetière (*op. cit.*, s. v. « *exaggeration* » et « *exaggerer* »), l'*exagération* désigne la « Figure de Rhétorique par laquelle on augmente ou on diminue les choses, on dit plus ou moins qu'il n'y en a », et *exagérer* signifie « User d'hyperbole, parler des choses autrement qu'elles ne sont, soit pour les augmenter, soit pour les diminuer ou en bien, ou en mal ».

29. J. Puget de la Serre, *Le Secrétaire à la Mode...*, Amsterdam, Louis Elzevier, 1646, « Instruction à écrire des lettres », p. 32-34.

30. Voir Érasme, *op. cit.*, p. 549 : « Ici, le bienfait que nous avons reçu devra être amplifié de toutes les manières. » (« *Hic beneficium quod accepimus, erit modis omnibus amplificandum.* ») Tels sont les termes par lesquels Érasme définit la logique propre à la première partie de la lettre de remerciement, avant d'énumérer en détail les différentes matrices argumentatives susceptibles d'assurer l'amplification.

31. La première étape de la lettre de remerciement consiste, pour Voellus, en l'amplification du bienfait (*op. cit.*, p. 43-44) : « Ce bienfait que nous avons reçu, nous devons l'amplifier de toutes les manières. Et, de fait, celui qui remercie bien semble rendre le bienfait. Or on amplifie avec, à peu près, les méthodes suivantes : le service a été rendu spontanément ; rapidement (car il donne doublement, celui qui donne rapidement) ; au bon moment ; plus richement qu'on aurait osé le demander ; en rien proportionnellement à notre mérite ; à quelqu'un qui ne s'y attend même pas ; il a été rendu par quelqu'un dont nous sommes volontiers débiteur, c'est-à-dire que nous aimons de tout cœur ; ou à quelqu'un que nous aimons autant que nous-même. Si quelqu'un nous a aidés d'un conseil fiable, nous dirons que nous lui devons plus qu'à celui qui nous a aidés avec de l'argent ; et plus à celui qui nous a apporté son aide avec de l'argent qu'avec seulement des mots. Mais il n'est pas rare qu'un plus grand bienfait soit offert par celui qui fait un reproche que par celui qui fait un don. Et c'est grâce à ces rappels que nous ferons savoir que nous reconnaissons la grandeur du bienfait. Nous montrerons également, si nous le pouvons, le nombre de ceux que le bienfaiteur s'est soumis par le même service. » (« *Hic beneficium quod accepimus erit modis omnibus amplificandum. Nam saepe gratiam retulisse videtur, qui bene gratias egit. Amplificatur autem his ferme rationibus : si ultro collatum est : si cito. Bis enim dat, qui dito dat. Si in tempore : si uberius, quam alter ausus sit petere : si nihil pro merito : si ne expectanti quidem : si ab eo cui libenter debemus, hoc est, ab eo, quem amamus ex animo : aut si in eum collatum est, quem aequae ac nos ipsos charum habeamus. Si quis fideli con filio juvit, ei dicemus plus deberi, quam qui pecunia : et qui pecunia, quam qui verbis tantum opem tulit. Neque raro majus beneficium praestat, qui objurgat, quam qui donat. Atque his comemorandis declarabimus nos agnoscere beneficii magnitudinem. Ostendemus etiam, si poterimus, quam multos eodem beneficio devinxerit. »)*

32. Ch. Noille, *op. cit.*, § 86.

33. Sur la divergence entre la perception quantitative de l'amplification qui domine à l'heure actuelle et la tradition rhétorique sous-jacente aux théories classiques, nous renvoyons aux

analyses de S. Macé, *L'Amplification : entre rhétorique et stylistique*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, 2008, inédit, p. 3-8.

34. La Barre Mateï, « Second traité. De la lettre en particulier », contenu dans *L'art d'écrire en François*, Paris, Nicolas Jolybois, 1662, p. 34-35.

35. *Ibid.*, p. 5.

36. *Ibid.*, p. 33-34.

37. Bornons-nous à renvoyer aux canevas rhétoriques de Puget de La Serre, qui signalent très clairement à quel moment précis de l'argumentaire il convient d'introduire l'éloge dans la lettre de congratulation (*op. cit.*, p. 28), la lettre de recommandation (*ibid.*, p. 16-17) et la lettre de prière (*ibid.*, p. 15).

38. Sur « le recours au grandissement (*amplificatio, exaggeratio*) et à son contraire, l'atténuation (*attenuare, extenuare*) » que préconise Érasme pour un grand nombre de lettres, nous renvoyons à J. Chomarat, *op. cit.*, p. 1028-1031.

39. Sur la place qu'occupe dans la tradition rhétorique « le lieu des circonstances, *adjuncta* » et sur sa théorisation à l'âge classique (notamment dans les traités de Lamy, Caussin, Gibert ou encore Buffier), voir M. Le Guern, « Les antécédents rhétoriques de la notion de circonstance », dans S. Rémi-Giraud et A. Roman dir., *Autour du circonstant*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1998, p. 53-63.

40. Comme le rappelle avec fermeté Ch. Noille, « en tant qu'elles sont des ressources pour l'argumentation (des lieux communs), les circonstances en rhétorique répondent à une litanie bien connue qui s'énonce sous la forme d'un vers latin : « *Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando* » (littéralement : qui ? quoi ? où ? avec qui ? pourquoi ? comment ? quand ?). Les circonstances vont donc bien au-delà des seules circonstances de lieu et de temps que notre propre modernité a retenues. Elles comportent également la partie très dense des circonstances dites de la personne, qui elles aussi, à leur tour, balaient une nouvelle grille : elles vont des passions au caractère, des aïeux à l'éducation et à la fortune ; à côté de ce massif que sont les circonstances de la personne, les autres circonstances s'étendent donc aux considérations sur les temps, les lieux, les moyens et la manière. » Voir Ch. Noille, « L'intelligence du récit. Enquête dans la pédagogie rhétorique des dispositifs narratifs », *La Lettre de l'AIRDF*, n° 57, 2015, p. 45-54.

41. Après avoir énuméré un certain nombre d'arguments destinés à assurer l'amplification – annoncés par la formule « [Le bienfait] peut ordinairement être amplifié par les méthodes suivantes » (« *Amplificatur autem his ferme rationibus* ») –, Érasme en cite d'autres, introduits par cette précieuse précision technique (*op. cit.*, p. 550) : « Il y a aussi d'autres circonstances qui peuvent être utilisées pour amplifier la grandeur du bienfait » (« *Sunt et aliae circumstantiae, quibus exaggeramus beneficii magnitudinem* »).

42. Après avoir défini « la fin » des lettres relevant du « démonstratif », qui est « la louange de l'honnêteté », P. Jacob précise (*op. cit.*, p. 83-84) : « Les lieux d'où se tire la louange, sont l'Honnêteté, le Plaisir, le Profit, la Facilité, l'Équité, la Piété, l'Utilité, et en un mot tout ce qui est fondé sur la raison : ce qui se doit traiter par toutes les circonstances des personnes, des temps, et du lieu, etc. »

43. La manière dont Voellus clarifie les propos qu'il vient de tenir sur les raisons qui motivent l'affiliation de la lettre de remerciement et de la lettre de félicitation au genre épideictique traduit la volonté de ne pas laisser subsister d'ambiguïté quant à ce qui, dans la lettre de remerciement, justifie une telle affiliation : la célébration non pas de « ceux-là mêmes que nous remercions » mais de « la grandeur du bienfait ». Précisons que l'épideictique étant désigné par le terme d'*exornatio*, conformément à l'usage de Cicéron, *Part. 10*, signalé par F. Gaffiot (*Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934), nous privilégions dans notre traduction les termes d'*ornementation* et d'*ornement*, qui désignent ici le genre épideictique et l'éloge. Voellus, *op. cit.*, p. 43 : « Les remerciements et les félicitations, parce qu'ils participent d'une sorte d'ornement, sont à ramener au genre de l'ornementation : on les applique aux objets qui méritent d'être loués ou à

l'ornement de ceux-là mêmes que nous remercions ou félicitons. Ainsi, dans le remerciement [...], c'est la grandeur du bienfait reçu qui fait l'objet de l'ornementation. » (« *Gratiarum actiones, et gratulationes, quoniam ad ornamentum quoddam pertinent, ad exornationem revocandae sunt: referunturque ad res laudandas, et ad eos ipsos ornandos, quibus vel gratias agimus, vel gratulamur. Igitur in gratiarum actione [...] accepti beneficii magnitudo exornatur.* »)

44. Junius commence son descriptif (*op. cit.*, p. 149) en disant que « les remerciements semblent pouvoir être rapportés au genre démonstratif parce qu'ils ne peuvent être mis en place sans louange et sans amplification du bienfait qui a été rendu par l'ami. » (« *Ad causae genus Demonstrativum [...] gratiarum actiones referri posse videntur propterea, quod institui illae non possunt sine laude atque amplificatione beneficii ejus, quod ab amico est praestitum.* »)

45. Après avoir expliqué (*ibid.*, p. 150) qu'il « faut rechercher les arguments qui servent à louer » et que « ces arguments doivent être tirés des causes et des effets » (« *argumenta [...] laudantia quaerenda, eademque ex causis et effectis sumenda* »), Junius examine d'abord le lieu de la cause, précisant que « nous louons le bienfait et nous le jugeons digne d'un remerciement parce qu'il est honnête, louable, associé à la vertu » (« *Laudamus enim beneficium, et gratiarum dignum actione judicamus: quia honestum: quia laudabile: quia virtute conjunctum* ») et que « les services et les bienfaits reçus doivent tous être rattaché à cette vertu » (« *et ad eandem merita atque beneficia accepta traducenda sunt omnia* »).

46. S'attachant ensuite au lieu des effets (*ibid.*, p. 150), Junius constate que « ces services ont l'habitude d'être rehaussés soit parce qu'ils nous sont nécessaires au plus haut point, soit parce qu'ils apportent des avantages nombreux et très grands, soit parce qu'ils engendrent de l'agrément et du plaisir, soit parce qu'ils sont estimés importants par ceux qui en bénéficient: tout cela se réfère aux effets » (« *ut illa quoque exornari solent, quae nobis vel summe necessaria: vel commoda plurima maximaque adferunt: vel jucunditatem atque voluptatem aliquam pariunt: vel praedicantur ab iis, in quos collata: quae ad effectus referuntur* »).

47. Selon Junius (*ibid.*, p. 150-151), « les arguments qui servent à amplifier doivent aussi être appliqués ici, arguments que les lieux de la comparaison surtout et des adjoints fournissent en abondance » (« *Amplificancia [argumenta] etiam hic adhibenda, quae comparatorum potissimum, et adjunctorum loci suppeditant* »). Avant de citer une longue liste d'exemples de circonstances, Junius souligne que « de même, les circonstances de la chose, de la personne, de la manière, du moment, du lieu font valoir, accroissent, amplifient les bienfaits assez minces en eux-mêmes » (« *Circumstantiae itidem rei, personae, modi, temporis, loci, sua natura exigua beneficia commendant, augent, amplificat* »).

48. P. Colomiès, *op. cit.*, p. 32-33.

49. P. Jacob, *op. cit.*, p. 220-222.

50. P. Ortigue de Vaumorière, *op. cit.*, p. 165.

51. Au moment où il définit le fonctionnement argumentatif de l'étape de la *confirmation* au sein de la grille en quatre parties qu'il propose, Junius inventorie précisément les types de raisonnement susceptibles d'être mobilisés afin d'assurer l'amplification du bienfait: « La troisième partie est la Confirmation, qui embrasse la recommandation et l'amplification du bienfait reçu, que l'on tire soit des causes, soit des effets, soit des parallèles, soit des adjoints et circonstances de la manière, du moment, des personnes » (« *Pars tertia Confirmatio est, quae accepti beneficii commendationem atque amplificationem complectitur, desumptam, vel a causis [...] vel effectis [...] vel comparatis. [...] vel adjunctis et circumstantiis: modi [...] temporis [...] personarum [...]* »).

52. R. Milleran, *Lettres familières, galantes, Et autres sur toutes sortes de sujets, avec leurs Réponses...*, Bruxelles, Jean Leonard, 1692, p. 403-406.

53. Ch. Noille, « Le discours d'un Prince (*Énéide*, I, 597-610). Archéologie de la disposition », *op. cit.*, § 37.

54. Nous renvoyons notamment aux modèles du *Secrétaire à la mode* de J. Puget de la Serre, *op. cit.*, p. 17-21 ; des *Lettres familières, galantes* de R. Milleran, *op. cit.*, p. 103, 129-130 et 131-133 ; des *Essais*

de *Lettres familières* d'A. Furetière, Paris, Jacques Le Febvre, 1690 [dans A. Furetière, *Nouvelle allégorique ou Histoire des derniers troubles arrivés au Royaume d'Éloquence* (1659) – *Essais de Lettres familières* (1690), éd. M. Bombart et N. Schapira, Toulouse, Société de Littératures classiques, coll. « Rééditions de textes du XVII<sup>e</sup> siècle », supplément de la revue *Littératures classiques*, 2004], p. 31-34 et 39-42.

55. C'est dans le manuel de Voellus que l'on trouve la définition des remerciements indirects (*op. cit.*, p. 44) : « Il y en a, en-dehors de celle-ci [la méthode de remerciement directe], une autre, dite indirecte : grâce à elle, c'est par l'absence de remerciement que nous remercions le plus, quand nous montrons que le bienfait est trop grand pour des remerciements communs ; ou que notre amitié est trop grande pour que des remerciements entre nous soient appropriés. » (« *Est praeter hanc alia quaedam, quae obliqua dicitur : qua non agendo gratias, maxime gratias agimus, quum ostendimus, aut beneficium esse majus, quam ut vulgari more agendae sint gratiae, aut amicitiam nostram esse majorem, quam ut alterum alteri gratias agere oporteat.* »). Il peut paraître surprenant qu'aucun des auteurs de manuels d'art épistolaire de l'âge classique ne définisse explicitement la lettre de remerciement indirecte. En réalité, la possibilité de remercier de manière indirecte ou oblique (pour reprendre les termes de la tradition épistolographique en latin, dans le sillage d'Érasme) est suggérée par les nombreux éléments phraséologiques qui, aussi bien dans les canevas argumentatifs que dans les modèles de lettres, relèvent du thème de l'impuissance à pouvoir formuler des remerciements proportionnés au bienfait. L'argument de l'insignifiance des paroles donne lieu à toutes sortes de variantes, dont deux sont dûment répertoriées par Richelet dans *Les Plus Belles Lettres françaises sur toutes sortes de sujets, Tirées des meilleurs Auteurs, avec des Notes* (tome II, Paris, Michel Brunet, 1698, p. 477) : « Vous pouvez dire qu'on ne remercie des grâces ordinaires que par des paroles ; mais que la faveur que vous avez reçue, étant extraordinaire, vous ne prétendez la reconnaître que par votre respect et par vos services. » et « L'on peut dire que la faveur reçue étant au-dessus de tous les services, et de toutes les paroles, on aura toujours un cœur aussi plein de reconnaissance, que celui de la personne libérale l'est de générosité. » Nous renvoyons aux formules prétéritives des lettres de remerciement d'Arnauld d'Andilly (p. 482), de Costar (p. 483-484, 485 et 486), de Scarron (p. 492) et de Montreuil (p. 493).

56. Dans *Le Secrétaire à la mode réformé ou le Mercure nouveau* de François de Fenne (Leyde, Jacques Hackius, 1684), le thème de l'incapacité à exprimer sa reconnaissance non seulement donne lieu à de nombreuses prétéritives qui soulignent que jamais les remerciements ne seront à la hauteur du bienfait reçu (voir par exemple les lettres intitulées « Remerciement d'un présent », p. 156-157, et « Il remercie une Grande, à qui il est familier, de sa bonté », p. 168) mais encore constitue l'argument principal de certaines lettres de remerciement, comme le signale leur titre (« Il se plaint de n'avoir point de termes capables de le remercier », p. 170-171, « Excuse de ne pouvoir remercier comme il le souhaite », p. 173-175, et « Autre excuse de ne pouvoir reconnaître les bienfaits », p. 175-176).

57. C'est en ces termes que Du Roure vante les qualités de la lettre de remerciement de Costar qu'il cite ensuite (*op. cit.*, p. 79-80) : « Dans les remerciements obliques, il [l'Orateur] témoigne que tout ce qu'il peut dire, est au-dessous de ce à quoi il est obligé. On voit ensemble dans Costar ces deux espèces de Remerciement. » Dans cette lettre cohabitent effectivement les remerciements directs (aussi protocolaires qu'élogieux) et les remerciements indirects, précisément localisables *ibid.*, dans la phrase : « Ainsi je n'espère pas vous pouvoir jamais remercier dignement, parce que tant de circonstances obligeantes relèvent la valeur de votre présent, et multiplient presque à l'infini cinq cent écus de pension, dont il vous a plus de me gratifier. »

58. Dans *Le Secrétaire inconnu* de Barthélémy Piélat (Amsterdam, J.-J. Waesberge, 1671), nous renvoyons aux lettres intitulées « Il remercie cette Demoiselle pour un festin et loue ses perfections » (p. 57) et « Il remercie un de ses amis de ses bienfaits passés, il le loue de son mérite et le prie de le favoriser de son secours dans une occasion pressante » (p. 70-71).

59. Citons par exemple cette phrase tirée d'une « Lettre pour remercier d'une lettre recommandatoire et louer le mérite de son Auteur » (dans B. Piélat, *Le Secrétaire nouveau*, Amsterdam, H. et T. Boom, 1679, p. 18) : « Je suis contraint d'interrompre ce discours, prévoyant bien qu'encore que ces louanges soient fort légitimes, Votre humeur n'en souffrirait pas volontiers la continuation, et qu'au contraire, Vous en prendriez lieu de me faire des reproches. »

60. B. Bray, *op. cit.*, p. 136.

61. P. Jacob, *op. cit.*, p. 220.

62. P. Ortigue de Vaumorière, *op. cit.*, p. 40-41 : « Je souhaiterais pourtant que dans les Lettres respectueuses on donnât des bornes aux soumissions que l'on y fait, et qu'on n'allât ni jusques aux flatteries excessives, ni jusqu'à une complaisance servile. Quand on rampe avec cette espèce de lâcheté, on s'attire moins l'estime que le mépris des personnes même, à qui on prétend faire sa cour. [...] Que trouve-t-on de surprenant et d'agréable dans un Éloge que l'on fait sans finesse et à découvert ? Depuis qu'on parle et qu'on écrit on se mêle de donner des louanges, mais demeurons d'accord que la plupart de ces louanges sont fades et usées. »

---

AUTEUR

CÉCILE LIGNEREUX

Université Grenoble Alpes – UMR Litt&Arts / RARE Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution